

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AUX PARTICULIERS

Applicables à compter du 01.01.2024

Clause n° 1 : Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale et sont systématiquement adressées ou remises à chaque client pour lui permettre de passer commande. Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société **COMETTA MARKETING CONCEPT, SARL** enregistrée au RCS de Dunkerque sous le numéro 952240976, et des marques dont elle a la propriété à savoir «Max & Lou» et «COM'EN BOÎTE» (ci-après «le vendeur») et de son client acheteur (ci-après «le client») dans le cadre de la vente d'articles cadeaux, de souvenirs, de supports de communication, d'objets personnalisés, et de boîtes (avec ou sans contenus) en métal. Toute acceptation du devis ou bon de commande en ce compris la clause «Je reconnais avoir pris connaissance et j'accepte les conditions générales de vente ci-annexées» implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

Clause n° 2 : Prix

Les prix des articles vendus sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande. Le vendeur s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, il s'engage à facturer les articles commandés aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Clause n° 3 : Rabais, ristournes et escompte

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que le vendeur serait amené à octroyer, notamment compte tenu du volume de commande du client. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n° 4 : Modalités de paiement

Sauf disposition contraire, le règlement des commandes s'effectue par virement bancaire ou par carte bancaire (lien de paiement sécurisé) au moment de la validation de la commande. Le vendeur se réserve le droit de refuser la planification d'une prestation personnalisée en cas de non respect des modalités de paiement.

Clause n° 5 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel de la marchandise livrée, le client doit verser au vendeur une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises. A compter du 1er janvier 2015, le taux d'intérêt légal sera révisé tous les 6 mois (Ordonnance n°2014-947 du 20 août 2014). Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. Articles 441-10 et D. 441-5 du code de commerce.

Clause n° 6 : Clause résolutoire

Si dans les 15 jours qui suivent la mise en œuvre de la clause "Retard de paiement" le client ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit du vendeur.

Clause n° 7 : Droit de rétractation

Tout client «consommateur» au sens du droit de la consommation bénéficie d'un droit de rétractation dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la validation du devis ou du bon de commande. Pour exercer ce droit, le client devra notifier sa décision de rétractation de façon claire et non équivoque par écrit (courrier postal ou électronique). La demande de rétractation exercée dans ledit délai entraînera le remboursement des frais engagés par le client lors de la signature de son bon de commande. Ce remboursement se fera par virement sur le compte bancaire utilisé lors de sa passation de commande. Le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation pour les articles personnalisés ou dont la fabrication nécessite des adaptations particulières pour répondre à des exigences techniques et esthétiques précises.

Clause n° 8 : Modification et annulation de commande

Toute modification ou annulation de commande par le client doit être sollicitée par écrit. Le vendeur s'engage à y répondre le plus favorablement possible. Toutefois, si la commande est déjà produite ou des frais y relatifs déjà engagés, le vendeur se réserve le droit de refuser sa modification ou annulation. Si des arrhes ou un acompte ont été versés, ceux-ci ne seront pas remboursés.

Clause n° 9 : Disponibilité des articles

Les articles étant fabriqués à la demande, le client est informé par tous moyens des délais affectant sa commande. Les délais annoncés sont calculés en jours ouvrés. En cas d'impossibilité d'assurer la production et livraison d'un article, le vendeur s'engage à proposer au client de maintenir son achat, de l'annuler, ou de le remplacer par un produit similaire ou alternatif. En aucun cas cette indisponibilité - qu'elle résulte d'une interruption de fabrication, d'une pénurie de matière première, d'une défaillance des fournisseurs, ou d'une toute autre circonstance - ne peut avoir d'effet sur le reste de la commande, ni engager de quelque manière que ce soit la responsabilité du vendeur.

Clause n° 10 : Livraison

Le délai de livraison indiqué lors de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits n'ouvre aucun droit à dommages et intérêts, à compensation, au non-paiement du prix des produits livrés, ni à aucune autre indemnité de quelque nature qu'elle soit au profit du client. Toute modification du lieu de livraison peut engendrer une modification du délai de livraison ainsi que des frais de transport supplémentaires. Le vendeur pourra également facturer des frais de stockage au client si celui-ci repousse la date de livraison convenue de plus de 30 jours. Sous réserve des dispositions d'ordre public du droit de la consommation, le transport des articles se fait aux risques et périls du client quelles que soient les modalités d'expédition. En cas d'article manquant ou détérioré lors du transport, le client devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de livraison à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les 14 jours suivant la livraison, par courrier recommandé adressé au vendeur.

Clause n° 11 : Retour d'article

Aucun retour d'article ne pourra avoir lieu sans accord écrit et préalable du vendeur. En cas d'article non-conforme ou défectueux, le vendeur pourra à son choix remplacer l'article ou établir un avoir en faveur du client, d'un montant égal au prix de l'article. Le retour d'articles personnalisés ou produits à la demande pourra être refusé. En cas d'accord de retour, les frais de retour sont à la charge exclusive du client lorsque celui-ci est un professionnel au sens du droit français.

Clause n° 12 : Conformité des articles à la législation française

Les articles proposés sont conformes à la législation française en vigueur et aux normes applicables en France. La responsabilité du vendeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel l'article est livré. Il appartient au client de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'importation ou d'utilisation des articles commandés. En cas de litige, la description et les caractéristiques de l'article rédigés en langue française font foi.

Clause n° 13 : Droits de propriété intellectuelle

Les articles étant fabriqués à la demande du client, le vendeur n'assume aucun contrôle en matière de droit des tiers quant aux marquages reproduits sur les articles, même en cas de visuel suggéré ou proposé par le vendeur ou son service de graphisme. Ainsi, le client s'engage à ne pas utiliser, télécharger, reproduire de fichiers, textes, données, logos, photos ou images susceptibles de contrevenir aux droits de tiers tels que les droits de propriété intellectuelle, droit à l'image ou tout droit ayant trait à la protection de la vie privée d'autrui. Le client est seul responsable de toute violation de droits des tiers. En cas de réclamation ou de poursuite pour utilisation non autorisée d'un droit de tiers, le client prendra à sa seule charge tous les frais liés à cette procédure ainsi que l'ensemble des condamnations éventuellement prononcées.

Clause n° 14 : Utilisation à des fins promotionnelles et commerciales

Le client accepte implicitement que tout produit commandé, y compris le visuel imprimé, soit utilisé par le vendeur sans limite dans le temps ou l'espace pour promouvoir son activité ou son savoir-faire, sur quelque support et de quelque façon que ce soit. Le client peut s'y opposer sur simple demande écrite, auquel cas le vendeur n'est pas tenu de modifier ou retirer le contenu utilisé en amont de cette demande. Par ailleurs et sans indication contraire, le vendeur se réserve le droit d'apposer ses mentions au dos du produit.

Clause n° 15 : Respect de la morale et des bonnes mœurs

Le vendeur se réserve le droit de refuser toute commande comportant des éléments illicites ou susceptibles de l'être (notamment textes ou visuels diffamatoires, racistes, xénophobes, pornographiques) ou considérés comme étant plus largement contraire à la morale et au droit, ainsi qu'aux valeurs et aux intérêts du vendeur. Ce refus ne donne en aucun cas droit à justification ou indemnisation.

Clause n° 16 : Protection des données à caractère personnel

Le client est informé que, dans le cadre de la gestion des opérations relatives à la relation contractuelle avec ses clients, le vendeur peut être amené à traiter des données à caractère personnel. Le traitement de ces données se fait en conformité avec la Loi française informatique et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 ainsi qu'avec les règles applicables à compter du 25 mai 2018 en application du Règlement général européen sur la protection des données. Les données concernées sont conservées pendant toute la durée de la relation contractuelle augmentée des durées de prescription légale. En cas de transfert de données hors UE, des règles assurant la protection et la sécurité des données ont été mises en place. Le client bénéficie, dans les conditions prévues par la loi, d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'un droit à la portabilité, à la limitation du traitement et d'opposition pour raisons légitimes, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après sa mort. Le client peut exercer les droits dont il dispose en s'adressant à : Cometta Marketing Concept, Service client, 940 av. des Nations Unies, F-59270 Bailleul. Il peut, en cas de contestation, former une réclamation auprès de la CNIL dont les coordonnées figurent à l'adresse suivante : <https://www.cnil.fr>.

Clause n° 17 : Service client

Le vendeur s'engage à répondre dans les meilleurs délais à toute réclamation ou suggestion relatives aux prestations et à la qualité des commandes et articles. Celles-ci devront être formulées par écrit dans un délai de 14 jours à réception des articles, à l'adresse : Cometta Marketing Concept, Service client, 940 av. des Nations Unies, F-59270 Bailleul. Afin d'assurer une réponse dans les plus brefs délais, une copie du bon de commande ou de la facture devra impérativement être jointe.

Clause n° 18 : Force majeure

La responsabilité du vendeur ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 19 : Médiation et Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. Dans le cadre de la relation entre le consommateur et le professionnel, le client peut avoir recours à un dispositif de médiation, conformément aux dispositions du code de la consommation, en faisant une déclaration de litige sur la plateforme en ligne cm2c.net. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Dunkerque (59).